



Centre Intercommunal d'Action Sociale
à l'Ouest de Rennes

DISPOSITIF SORTIR 2018

**Habitants de Chavagne, Cintré, Mordelles,
Le Rheu, Vezin le Coquet**

composition famille (adulte + enfant)	barème sortir
1	1 200,00 €
1+1	2 160,00 €
1+2	2 520,00 €
1+3	2 880,00 €
1+4	3 240,00 €
1+5	3 600,00 €
2	1 800,00 €
2+1	2 160,00 €
2+2	2 520,00 €
2+3	2 880,00 €
2+4	3 240,00 €
2+5	3 600,00 €
par enfant en plus	360,00 €

Horaires d'ouverture pour la création ou le renouvellement de la carte « Sortir » :

Au siège du CIAS à l'Ouest de Rennes place Toulouse Lautrec à Mordelles :

du lundi au vendredi le matin de 9 H à 12H

n° de téléphone : 02 23 41 28 00

PIECES A FOURNIR

- **Carte d'identité ou passeport ou carte de séjour ou permis de conduire ou livret de famille**
- **Photo d'identité pour chaque membre de la même famille ou carte sortir déjà existante**
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois pour la première demande ou en cas de changement d'adresse** (quittance de loyer, factures, attestation d'hébergement et justificatif de domicile de l'hébergeant, si propriétaire : relevé bancaire ou avis d'échéance des prêts)
- **Imposition sur le revenu** : dernière déclaration ou dernier avis (avis d'impôts des parents en cas de rattachement fiscal)
- **Dernière « Attestation de paiement » de vos prestations C.A.F ou MSA** (A.P.L ou Allocation logement, Allocations familiales, RSA...)
- **Justificatifs de ressources des 3 derniers mois** (« y compris ressources du conjoint » et enfant : salaires – pôle emploi (avis de paiement ou notification de rejet) – indemnités journalières – RSI – pension d'invalidité – allocation adulte handicapé – retraites....)
- **Pour les personnes en CDI** embauchées avant le 1^{er} janvier 2016, **bulletin de salaire de fin d'année** (novembre ou décembre) où apparaît **le cumul net imposable**
- **Si pension alimentaire** perçue ou versée (justificatif du dernier trimestre ou relevé de compte bancaire : versement.....) ou jugement de divorce